

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

Frontcontrol wormer 230/20 mg comprimés pour chats.

### 2. Composition

Par comprimé pelliculé :

Embonate de Pyrantel 230 mg (équivalent à 79,79 mg de pyrantel) et praziquantel 20 mg.

Comprimé pelliculé blanc à blanc cassé, rond, biconvexe, avec une barre de sécabilité sur une face et plat sur l'autre face.

Le comprimé peut être divisé en deux parties égales.

### 3. Espèces cibles

Chat.

### 4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des infestations mixtes causées par les vers ronds et ténias gastro-intestinaux suivants :

**Vers ronds :** *Toxocara cati*, *Toxascaris leonina*.

**Ténias :** *Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaeformis*, *Echinococcus multilocularis*.

### 5. Contre-indications

Ne pas utiliser simultanément avec des composés de pipérazine.

Ne pas utiliser chez les chatons âgés de moins de 6 semaines.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

### 6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Les puces servent d'hôtes intermédiaires pour un type fréquent de ténia - *Dipylidium caninum*.

Une infestation par un ténia réapparaîtra certainement si un contrôle des hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. n'est pas entrepris.

En cas de risque de ré-infestation, l'avis d'un vétérinaire doit être demandé en ce qui concerne la nécessité et la fréquence d'administration répétée chez le chat. Il faut tenir compte de la situation épidémiologique locale et des conditions de vie des chats. Il est également important de supprimer les sources possibles de ré-infestation telles que les puces et les souris.

La résistance des parasites à certaines classes d'anthelminthiques peut se développer suite à une utilisation fréquente ou répétée d'un anthelminthique de cette classe.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Les comprimés étant aromatisés, ils doivent être conservés dans un endroit sûr hors de portée des animaux. Les animaux en mauvaise condition ou fortement parasités, et qui peuvent manifester des symptômes tels que diarrhée, vomissements, présence de parasites dans les selles ou les vomissements, mauvais état du pelage, doivent être examinés par un vétérinaire avant administration du produit.

Chez les chats sévèrement affaiblis ou fortement infestés, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice-risque établie par le vétérinaire responsable.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Par mesure d'hygiène, les personnes administrant les comprimés directement au chat ou les ajoutant à sa nourriture, doivent se laver les mains après l'administration.

Gestation et lactation :

Ne pas utiliser pendant la gestation mais peut être utilisé pendant l'allaitement.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Ne pas utiliser simultanément avec des produits contenant de la pipérazine.

Surdosage :

Avec des doses supérieures à 5 fois la dose recommandée, des signes d'intolérance tels que des vomissements ont été observés.

Autres précautions :

L'échinococcose est une maladie dangereuse pour l'Homme. Sa déclaration à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (WOAH) est obligatoire. Des protocoles spécifiques en termes de traitement, de suivi, et de protection des personnes, peuvent être obtenus auprès des autorités compétentes.

**7. Effets indésirables**

Chat.

Très rare : (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les rapports isolés) :
--

Troubles digestifs (hypersalivation et/ou vomissements) Signes neurologiques (comme l'ataxie).
---

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : [adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be).

**8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Voie orale.

Dosage

La dose recommandée est de : 20 mg/kg de pyrantel (57,5 mg/kg d'embonate de pyrantel) et 5 mg/kg de praziquantel. Cela équivaut à 1 comprimé par 4 kg de poids corporel.

Poids corporel	Comprimés
1,0 - 2,0 kg.	½
2,1 - 4,0 kg.	1
4,1 - 6,0 kg.	1 ½
6,1 - 8,0 kg.	2

Administration et durée du traitement :

Le comprimé doit être administré directement au chat, mais si nécessaire, il peut être mélangé dans de la nourriture.

Lors d'infestation par des ascaris, en particulier chez les chatons, l'élimination des parasites peut ne pas être complète, et un risque d'infestation pour l'homme peut persister. Des traitements répétés doivent dans ce cas être effectués avec un produit approprié contre les vers ronds à un intervalle de 14 jours, jusqu'à 2 à 3 semaines après le sevrage. En cas de persistance ou d'apparition de signes de maladie, consulter un vétérinaire.

#### **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

#### **10. Temps d'attente**

Sans objet.

#### **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

Éliminer toute moitié du comprimé inutilisée.

Conserver la plaquette thermoformée dans l'emballage extérieur.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la plaquette thermoformée et la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

#### **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

#### **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

#### **14. Numéro d'autorisation de mise sur le marché et formats d'emballage**

BE-V662452 (Plaquettes thermoformées en PVC/PE/PCTFE)

BE-V662453 (Plaquettes thermoformées en PVC/aluminium/polyamide orienté)

2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 24, 28, 30, 32, 36, 40, 42, 44, 48, 50, 52, 56, 60, 64, 68, 70, 72, 76, 80, 84, 88, 92, 96, 98, 100, 104, 106, 108, 112, 116, 120, 128, 136, 140, 144, 150, 152, 160, 168, 176, 180, 184, 192, 200, 204, 206, 208, 216, 224, 232, 240, 248, 250, 280, 300, 500 ou 1000 comprimés.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les produits (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

**16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots:

Chanelle Pharmaceuticals Manufacturing Ltd.,  
Loughrea,  
Co. Galway,  
Irlande  
Tél : +353 (0)91 841788  
[vetpharmacoviggroup@chanellegroup.ie](mailto:vetpharmacoviggroup@chanellegroup.ie)

Représentant local et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA  
Arnaud Fraiteurlaan 15-23  
1050 Brussel  
België  
Tél : + 32 2 773 34 56

Pour toute information sur ce médicament vétérinaire, veuillez contacter le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.